

**Compte-rendu de la réunion des Référents de proximité
Etablissement Disneyland Hôtel
14 mai 2025**

**Début de réunion : 14h00
Fin de réunion : 16H00**

Liste des Référents de proximité :

a – P
sa – P
aa – A

Représentants de la Direction :

Chef d'établissement
Responsable Rel

1. Points d'information de la Cheffe d'établissement

La Cheffe d'Etablissement partage différentes informations opérationnelles aux Référents de proximité :

- Tables rondes : La Cheffe d'établissement indique que les tables rondes ont débuté et ce depuis le mois de mars, les équipes de la Forêt Secrète puis la Table de Lumière seront prochainement concernées.
- Moquette des chambres : La Cheffe d'établissement informe les Référents de Proximité du nettoyage des moquettes des 320 chambres de l'hôtel qui sera effectuée par un prestataire externe.
- Distributeurs de boissons chaudes / coffrets : La Cheffe d'établissement informe les Référents de Proximité qu'une demande de signalétique a été formulée afin de faciliter la compréhension par les Guests du fonctionnement de l'utilisation du coffret des boissons chaudes.
- Portes automatiques sous ventouse : Comme indiqué à la précédente réunion, la Cheffe d'établissement confirme aux Référents de proximité que cette mesure sera bien mise en œuvre. Elle précise toutefois qu'une tentative est toujours en cours pour identifier un budget existant auquel cette dépense pourrait être rattachée afin de permettre la réalisation des travaux avant l'exercice fiscal 2027.
- Eco-pâturage : Depuis peu, les Cast Members ont pu constater la mise en place de ce système (en phase test actuellement) visant à entretenir nos espaces verts.
- D-TIME : La Cheffe d'établissement précise que l'établissement sur ce sujet est pilote, comme le Santa Fé, et qu'à cette occasion un travail est en cours pour identifier les axes de formation nécessaires à la poursuite de la prise en main.

2. Point sur les effectifs

Effectifs

La Responsable des Relations Sociales transmet les dernières données relatives aux effectifs :

	30/04/2025	30/04/2025	30/04/2025	30/04/2025	
	CDD	CDD	CDI	CDI	Grand Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
CAD			8	10	18
AMA			16	25	41
AMN	1		34	60	95
NCA	14	14	241	258	527
TOTAL	15	14	299	353	681

	AMN	NCA	NCA	
Dont Alternants	Féminin	Féminin	Masculin	Total
Apprenti	1	3	7	11
Total	1	3	7	11

La Cheffe d'établissement fait état des REQS à date au sein de l'établissement.

3. Point d'actualité sociale

La Responsable Relations sociales rappelle que la Global Well-being Week, dont la programmation est disponible sur [THE HUB](#) se déroulera du 19 au 23 mai 2025.

4. Echanges sur les réclamations remontées par les référents de proximité en application de l'accord CSE selon les thématiques & sous rubriques identifiées

➤ DUREE DE TRAVAIL – HORAIRE

Les Référents de proximité ont remonté des problématiques d'horaires liées au Royal Banquet.

La Cheffe d'établissement confirme que la planification de ce service fait actuellement l'objet d'une réflexion en cours. Les Référents de proximité seront informés de toute évolution à ce sujet. Par ailleurs, une problématique est également constatée concernant l'arrivée parfois tardive des Cast Members de déploiement. L'établissement travaille actuellement sur ce sujet en lien avec le département WFI pour améliorer la situation.

Les Référents de proximité ont remonté des difficultés rencontrées par certains Cast Members dans le cadre de leur planification (horaires en dehors des heures de transports en commun) ces derniers utilisant les transports en commun pour se rendre à leur lieu de travail.

La Cheffe d'établissement sollicite l'obtention de plus de détails sur la localisation concernée, les équipes impactées, ainsi que la fréquence des cas évoqués. Elle précise que les horaires de travail sont évoqués avec les candidats lors du recrutement. Toute situation individuelle spécifique qu'un salarié pourrait rencontrer peut-être remontée par le Cast Member auprès de l'encadrement concerné si nécessaire.

➤ FORMATION – PLAN DE FORMATION

Les Référents de proximité ont formulé une demande de révision du plan de formation.

La Cheffe d'établissement sollicite davantage d'éléments concernant les attentes exprimées et les besoins identifiés, afin d'envisager, le cas échéant, des pistes d'ajustement. Cela étant, le plan de formation sont construits à partir des formations réglementaires/obligatoires, des besoins identifiés sur le terrain et des orientations définies au niveau de l'entreprise. Il vise à développer les compétences des Cast Members chacun tout en répondant de manière adaptée aux exigences de l'activité.

➤ **MOBILITE – EVOLUTION**

Les Référents de proximité ont interrogé la cheffe d'établissement au sujet des grilles d'évolution et ont exprimé des interrogations quant à l'équité de traitement en matière de progression professionnelle.

Les grilles de promotion constituent un outil managérial essentiel sur lequel l'encadrement peut s'appuyer pour accompagner les collaborateurs dans l'évolution de leurs compétences. Elles s'inscrivent dans le cadre de référence défini par les critères de la convention collective, applicables à chaque coefficient. Cela étant, les évolutions professionnelles sont conditionnées par plusieurs facteurs : les opportunités existantes au sein de l'entreprise, le projet professionnel du salarié, ainsi que l'adéquation entre les compétences déjà acquises et celles attendues pour le poste visé. A ce titre, les entretiens QC/QT jouent un rôle clé. Ils constituent des moments privilégiés de dialogue entre le Cast Member et sa hiérarchie dans une démarche d'accompagnement. La Cheffe d'établissement rappelle que la demande d'un QC/QT est un droit du Cast Member et encourage ces derniers à en prendre l'initiative en tant que de besoin.

La prochaine réunion des référents de proximité aura lieu

4 juillet 2025 matin

Les éventuelles réclamations devront parvenir au Chef d'établissement
au plus tard le 17 juin 2025.

Majbritt JACC
Cheffe d'Etablissement
Disneyland Hôtel